Apendice comment on peut tirer le suc du bois de hêtre, pour le rendre durable et propre aux ouvrages de charpente

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **1 (1760)**

Heft 3

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-622865

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

APENDICE

COMMENT ON PEUT TIRER LE SUC DU BOIS DE HETRE, POUR LE RENDRE DURABLE ET PROPRE AUX OUVRAGES DE CHARPENTE.

NOUS avons promis cet apendice à nos lecteurs, dans ce mémoire : Il eſt tiré *de la préparation des bois de charpente d'Ellis* qui eſt le premier, comme il s'en vante, qui ait écrit ſur cette matière.

SON livre a été traduit & imprimé à Leipzic en 1752, mais comme nous eſpérons que ce Journal de la Société œconomique qu'elle fait imprimer pour encourager & perfectionner l'œconomie dans ſa Patrie, y ſera plus répandu & plus connu que ne l'ont été, juſqu'ici

jusqu'ici ces sortes d'ouvrages ; Nous nous faisons un plaisir, de communiquer, par son moyen, à nos lecteurs, des découvertes aussi importantes & d'une utilité si générale.

PREMIERE MANIERE

DE purger le bois de hêtre de son suc qui lui est plus nuisible qu'aucun suc puisse l'être à quel bois de charpente que ce soit, c'est de mettre les planches aussitôt qu'elles sont sciés dans l'eau d'un étang ou d'une rivière, de les y laisser pendant 4. mois ; & ensuite bien secher, avant que de les mettre en œuvre. *Ellis* dit qu'un charpentier, suivant l'ancienne methode, fit abatre des hêtres, en hyver, & les laissa deux ans sur la place, jusqu'à ce que le bois devint madré, ensuite il les fit mettre en planches qu'il laissa tremper dans l'eau fraiche : De cette manière il eut des planches qui restèrent 30. ans, sans être attaquées du ver. Nous ferons là-dessus quelques observations.

LE meilleur moyen de faire sortir la sève du bois, est l'eau. *Ellis* croit que de toutes les eaux, la meilleure, pour cet effet, est l'eau salée, ou l'eau de la mer, à cause de son amertume qu'elle communique au bois, dont le goût écarte tous les insectes. L'expérience démontre que l'eau a la propriété de tirer la sève du bois où s'engendrent les vers qui causent sa pourriture, puisque ce bois

qui

qui devient vermoulu, auſſitôt qu'on l'expoſe à l'air ſans préparation, ſe conſerve des ſiècles dans l'eau.

COMME plus le bois eſt coupé mince, plus la ſève en ſort aiſément, & moins il eſt ſujet aux vers, on le coupe effectivement mince. Pour planchers, l'on tire 12. à 13. planches d'un tronc d'un pied de diamêtre, & plus encore ſi c'eſt pour lambris; mais on leur donne deux pouces d'épaiſſeur, ſi c'eſt pour des aires de grange.

SECONDE MANIERE

L'ON peut s'en ſervir à l'égard de petits hêtres dont le tronc n'a que 12. à 14. pouces d'épaiſſeur: d'abord on doit les équarir, travailler les pièces & leur donner toute la façon qu'elles doivent avoir; enſuite on en couche 4. 5. à 6. ſerrées à côté l'une de l'autre, on en affermit les extrêmités: elles doivent être à un pied & plus de terre.

L'ON met par deſſous de la paille, des coupeaux de bois, de la brouiſſaille &c. avec quoi on les parfume & on les brûle de tous les côtés, juſqu'à ce qu'il ſe forme une légère croute noire: ce qui rend ce bois ſi amer, & conſume ſi bien la ſève qu'il n'eſt pas à craindre que les vers y demeurent & s'y nichent: Les vers ont ſans doute du goût, ils abandonneront donc une demeure ou ils ne

trouvent pas dequoi le ſatisfaire, ou ils y mourront; & par cela même qu'on détruit la ſêve qui eſt la première cauſe de leur multiplication, on les écarte. *Ellis* ajoute que le Capitaine Cumberland (qui obtint, pour cela, des lettres patentes) pour détruire la ſêve des plantes qu'on deſtinoit à la conſtruction des vaiſſeaux, ne faiſoit que les mettre dans le ſable chaud.

TROISIEME MANIERE

CETTE nouvelle manière, qui eſt auſſi la meilleure, conſiſte à couper les arbres 15. jours environ avant la Pentecôte, quand ils ſont en pleine ſêve, au lieu de les couper en hyver, comme cela s'eſt pratiqué juſqu'à préſent: C'eſt alors que le ſuc eſt le plus ſubtil, qu'il ſe jette en abondance dans les branches, les feuilles & les fruits, & que le tronc conſéquemment en a le moins: celui qui s'y trouve ſera donc plûtôt diſſipé, épuiſé & deſſeché par l'ardeur du ſoleil, que lorſqu'on coupe l'arbre en hyver. L'expérience a fait voir que le hêtre coupé, comme nous venons de le dire, s'eſt conſervé bien plus longtems que d'autre, qui avoit été coupé en hyver. L'expérience ſe fit de la manière ſuivante: On laiſſa ſur terre & en plein air deux arbres coupés en différentes ſaiſons: en peu d'années, celui qu'on avoit abatu en hyver ſe vermoulut & commença à ſe pourrir; l'autre, au contraire, reſta ſain & bon.

QUA-

QUATRIEME MANIERE

ET la meilleure pour rendre durable le bois de hêtre : L'on coupe l'arbre dans sa sêve, tout de suite on le travaille, ou on le scie, suivant l'usage qu'on en veut faire, & on le met dans l'eau où on le laisse 4. ou 6. semaines ; au bout de ce tems-là, on le fume, comme dans la seconde manière & on le laisse bien secher : Du bois préparé de cette sorte, peut se conserver très longtems, si l'on a l'attention de le tenir dans un lieu propre & à l'abri des injures du tems. Ceci, au reste, a lieu également pour le bois de charpente, comme pour celui de ménuiserie : Le hêtre ainsi préparé dure autant que le chêne : Dans l'eau, près du feu, à la fumée principalement, il dure fort longtems ; il est d'un bon service pour planchers quelconques, pour parois de granges, où il est préservé des injures du grand air ; mais il faut avoir soin que les planchers faits de ce bois ne touchent pas terre ; ceux des granges doivent en être éloignés d'un pied, au moins : Ce bois ne vaut rien dans les lieux humides & marécageux, ou exposé en plein air. Si nos charpentiers & nos ménuisiers ont envie de faire des ouvrages solides & durables, ils n'ont qu'à recourir au moyen que nos charrons & nos tourneurs connoissent assés. Ils ont de coutume de mettre dans l'eau le bois de hêtre, avant de s'en servir ; de cette manière l'usage de cet excellent bois deviendra encore plus commun.

J'AJOUTERAI un moyen de rendre le bois de hêtre plus durable & plus fort qui eſt dû à M. *de Buffon*, parce qu'il le donne pour univerſel, quoi que mon expérience ne m'ait pas encore apris s'il réüſſit avec le hêtre auſſi bien qu'avec les autres arbres de haute futaye.

L'ON depouille de ſon écorce l'arbre encore ſur pied, au printems quand la ſève monte & auſſitôt que l'écorce peut ſe ſéparer du tronc, après quoi on le laiſſe deux années en cet état. La première année, ſa tête pouſſe encore & ſe garnit de feuilles, mais à la ſeconde, il ſêche entièrement. Mr. *de Buffon* a conſtaté par un grand nombre d'expériences répetées, que le bois qu'on laiſſe ainſi ſêcher ſur pied, eſt plus fort & plus durable que celui qui ſêche étant abatu, que le bois même de l'aubier, ſeché de cette manière, acquiert une force qui ne le cede pas à celle du chêne. Les habitans du Nord qui font commerce de bois de charpente avec ceux du Midi, connoiſſent depuis longtems cette manière de rendre le bois plus durable. Au reſte, on le coupe dans la même ſaiſon que d'autre bois.